

## Sous-section 5.—Entreposage d'accise et entreposage des vins

**Entreposage d'accise.**—La Division des droits d'accise du ministère du Revenu national considère comme un entrepôt tout local autorisé en vertu de la loi de l'accise, que ce soit pour l'entreposage de matières premières destinées à la fabrication de produits de tabac apprêté ou de cigares, ou de spiritueux ou de malt pour le brassage. Presque toute la production de spiritueux est placée en entrepôt d'accise; une faible proportion de la production de bière seulement est entreposée. Contrairement aux spiritueux et à la bière, le vin n'est pas gardé en entrepôt d'accise. Toutes les importations de boissons alcooliques doivent passer en entrepôt d'accise avant d'être livrées aux commissions ou régies provinciales des spiritueux ou à d'autres agences autorisées par les commissions ou régies à sortir les boissons alcooliques. De même, le tabac, les cigares et les cigarettes qui ne sont pas timbrés ni dédouanés sont gardés en entrepôt d'accise. Outre ces entrepôts, il en existe d'autres où il ne se fait ni fabrication ni production et qui servent uniquement à l'entreposage des marchandises dont les droits d'accise n'ont pas été payés. Les marchandises y sont entreposées habituellement en vue de la distribution rapide et de l'approvisionnement des navires.

Le tableau 35 donne la quantité de boissons distillées, de tabac, de cigares et de cigarettes placée en entrepôt d'accise au cours des dernières années. Les stocks de bière des brasseries atteignaient quelque 30 millions de gallons à la fin de l'année.

## 35.—Boissons distillées, tabac, cigares et cigarettes en entrepôt d'accise, par trimestre, 1958-1962

Article et trimestre		1958	1959	1960	1961	1962
<b>Boissons distillées</b>	milliers de gallons de preuve					
Mars.....		123,289	126,052	135,656	143,076	151,183
Juin.....	"	125,661	130,082	137,554	146,072	153,663
Septembre.....	"	125,579	130,907	137,743	146,614	153,697
Décembre.....	"	126,057	132,054	139,070	147,659	150,695
<b>Tabac naturel</b>	milliers de livres					
Mars.....		197,282	204,836	224,622	246,367	227,245
Juin.....	"	187,174	213,529	191,142	228,044	239,170
Septembre.....	"	162,040	179,611	158,357	197,726	206,080
Décembre.....	"	150,965	178,078	179,170	188,633	187,791
<b>Cigares</b>	milliers					
Mars.....		2,727	1,977	1,300	1,393	1,734
Juin.....	"	1,150	349	156	115	154
Septembre.....	"	980	237	195	129	172
Décembre.....	"	530	119	124	156	177
<b>Cigarettes en quantité de 3 livres ou moins<sup>1</sup></b>	milliers					
Mars.....		4,410	5,195	9,505	4,874	7,384
Juin.....	"	5,341	—	3,235	7,968	9,177
Septembre.....	"	5,531	3,139	6,805	6,018	5,692
Décembre.....	"	6,696	5,738	3,443	3,376	6,584

<sup>1</sup> Sans Terre-Neuve.